ROUBAIX
84, Grande-Rue, 84

DÉPÊCHES DE LA NUIT

CHAMBRE

Les évènements de Margueritte

M. Marchal expose les conditions dans lesquelles fut faite la colonisation de Margueritte. Il est inexact que les indigènes aient été dépouillés. Les colons ont acheté les terres incultes ; ils les ont mises en valeur, et à leur entretien, la main d'œuvre indigène gagne des salaires élevés. Les colons ont apporté le travail, l'argent, le bien-être aux indigènes (applaudissements); la cause de la révolte est dans le fanatisme religieux; les enquêtes ont montré la valeur morale des colons et tout ce qu'ils ont fait pour la moralisation des indigènes.

Les impôts pesant sur ces derniers ne profitent pas aux colons.

M. Marchal démontre que le régime fiscal ne pèse pas aussi lourdement qu'on l'a prétendu sur les indigènes.

La suite de la discussion est remise à vendredi.

L'orage du 29 mai

M. Bérard donne lecture de son rapport concernant l'ouverture d'un crédit de 25.000 francs pour les victimes de l'orage du 29 mai dans le XIIIe arrondissement de Paris.

M. Ch. Gras fait observer que les dégâts s'élèvent à 4 millions. Il demande à la Chambre 50.000 fr.

On met aux voix le crédit de 25.000 fr. qui est adopté par 528 voix contre 9.

La séance est levée à 6 h. 25 et renvoyée à lundi.

SÉNAT

Les Chemins de fer

M. Baudin succède à la tribune à **M. Codin.** « J'ai le devoir dit-il, de déclarer loyalement que le Gouvernement ne croit pas pouvoir se rallier à la proposition de loi votée par la Chambre.

Le ministre entre dans des explications sur le service des trains.

Il aborde ensuite la question des retraites, expose la situation des caisses de retraite des compagnies qui n'est pas très satisfaisant.

Le ministre fait en terminant l'éloge du personnel des Compagnies, personnel plein de dévouement et de bonne volonté.

Après quelques paroles de **M. Expert-Besançon**, de **M. Prevet** et de **M. Leydet**, qui combat le renvoi à la Commission, le Sénat, par 116 voix contre 97, repousse le renvoi.

La suite de la discussion est remise à mardi.

La séance est levée à 6 h. 30.

MORT D'UN SÉNATEUR

Paris. — On annonce la mort de M. Huon de Pénaster, sénateur des Côtes-du-Nord, décédé à Lannion.

EN CHINE

Berlin. — L'Allemagne aurait pris l'initiative d'une proposition aux puissances, pour la nomination du nouveau commandant des forces alliées en Chine.

Londres. — Un télégramme de Pékin dit qu'on éprouve des appréhensions sur les conséquences possibles pour la sécurité des étrangers et des chrétiens du départ de la Chine de presque tous les alliés.

PETIT CALENDRIER

Samedi 1er juin. — **St-Pamphile.** — **Ador.** Cambrai (Petit Séminaire), Mortagne.

Soleil lever 4 h. 4. coucher 7 52. — Lune : lever 7 h. 9 s., coucher 3 h. 24 m.

TEMPÉRATURE

Paris, vendredi après-midi, temps couvert et orageux.

La température moyenne 18°7 a été supérieure de 4°3 à la normale 14°5.

Température maximum 25°7 ; minimum 16°8.
A la Tour-Eiffel, id 21°5 ; id 17°2.
Baromètre 7 h. du soir 759 m/m 8.
Lille, 2 h. du matin : 760 m/m. Temps couvert

ROUBAIX

Les annonces et réclames sont reçues 84, Grande-Rue

Ephémérides Roubaisiennes

1er Juin 1420. — **Haute Justice.** — Par lettres en date de ce jour, Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, accorde « à son aimé et féal conseiller » Jean V de Roubaix « la haute justice et échevinage » sur tous les fiefs et arrière-fiefs de la terre de Roubaix.

Jean Ghislain

Plat du jour

Les études scientifiques ont prouvé que l'alcoolisme n'était point seulement le résultat de l'abus des boissons spiritueuses, mais souvent aussi l'effet de la consommation quotidienne de l'alcool à doses moyennes. Il ne suffit donc pas pour ne point devenir alcoolique d'éviter l'ivrognerie proprement dite, mais il faut s'abstenir de la consommation habituelle prétendue modérée.

D'autre part il est d'expérience que l'entraînement vers un emploi de plus en plus large de l'alcool se fait d'une manière presque automatique : outre la satisfaction du goût qui attire beaucoup de buveurs, et pousse souvent à une absorption immodérée, l'excitation passagère primitive et la dépression durable consécutive que produit l'ingestion de l'alcool, amènent fatalement à une consommation de plus en plus considérable, en vertu de l'observation mal raisonnée et des préjugés qui font chercher dans la cause même du mal uc remède aux effets défavorables constatés. Seule la suppression complète de l'alcool peut obvier à ce danger très réel et parfaitement établi.

Vous voulez interdire aux buveurs d'habitude l'usage de l'alcool ; pourquoi vous le permettre à vous-mêmes ? Sans doute vous objecterez que vous en prenez peu, par occasion tout au plus, soit, mais l'alcoolique vous répondra avec une spécieuse apparence de raison : Si un peu de liqueur vous suffit, je puis en supporter davantage et je ne vois pas pourquoi je me restreindrais. Et comment voulez-vous m'imposer un sacrifice devant lequel vous reculez, alors qu'il vous est plus facile qu'à moi ?

C'est donc aux hommes qui n'abusent pas de l'alcool à y renoncer tous les premiers pour agir sur l'imagination des autres et pour constituer le noyau d'abstinents dont la Fédération a besoin pour se développer et obtenir une influence réelle. Cette renonciation leur sera d'autant plus facile qu'ils ne sont pas les esclaves de la passion et que par suite ils subiront moins la dureté du sacrifice.

Dr F[illegible]

Chapelle des Carmélites. — Dimanche, 2 juin, fête de la Sainte-Trinité et fête principale de l'Archiconfrérie réparatrice des blasphèmes et de la violation du saint jour du dimanche.

Messes basses à 6 et à 7 h. Messe chantée à 8 h. Le soir, à 5 h., Salut solennel et Sermon. Le Saint-Sacrement sera exposé toute la journée. Indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Fermeture de l'Ecole maternelle privée de la rue Chanzy. — Le maire de Roubaix a pris l'arrêté suivant :

Vu la loi du 5 avril 1884 ; Vu le rapport de M. le docteur Merlier, médecin inspecteur du service médical scolaire, en date de ce jour ;

Considérant qu'il résulte de ce rapport qu'il est urgent de fermer l'École maternelle privée de la rue Chanzy, en raison de l'épidémie de rougeole qui règne dans la dite école ;

Arrêtons : Article 1er. — L'École maternelle privée de la rue Chanzy demeurera fermée pendant quinze jours au moins, à partir du samedi 1er juin, et défense formelle est faite d'y recevoir aucun enfant pendant ce délai.

Art. 2. — Pendant la fermeture, la directrice est invitée à faire procéder à une désinfection complète des locaux. M. le médecin inspecteur du service médical scolaire nous fera connaître, par un rapport, si toutes les mesures de désinfection ont été prises et si la réouverture peut se faire sans danger pour la santé publique.

Art. 3. M. le chef du bureau des écoles et M. le commissaire central de police, ce dernier en tant que de besoin, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera communiqué à l'autorité académique.

La troisième et dernière journée du Conseil de révision a été consacrée aux jeunes gens du canton nord de Roubaix qui comprend une partie de Wattrelos.

Les opérations étaient présidées par M. Letailleur, secrétaire général de la Préfecture.

617 conscrits ont été examinés, dont 540 de la classe 1900, 56 ajournés de la classe 1899 et 21 de la classe 1898.

Après les opérations terminées à onze heures et demi, les autorités ont gagné la gare pour retourner à Lille.

Mort d'un inconnu à l'Hôtel-Dieu. — Nous avons dit, il y a quelques jours, qu'un vieillard inconnu, trouvé dans un fossé, à Annapes, avait été admis à l'Hôtel-Dieu. On n'avait pu tirer aucun renseignement sur son identité. Cependant, on avait cru comprendre qu'il se nommait Auguste Libon. Malgré les soins qui lui ont été prodigués, le malheureux est mort, vendredi soir, à 7 heures.

Les accidents de travail. — Un serrurier, André Audré, 18 ans, demeurant rue de Tourcoing, à Mouscron, travaillant chez MM. Devriendt, frères, rue des Fabricants, blessé au pied gauche, 15 jours de repos.

— A la teinturerie de M. Emile Roussel, rue de l'Epeule, un ouvrier, François Delannoy, 15 ans, demeurant rue de l'Epeule, cour Lampe, blessé à l'épaule et au bras droit, 30 jours de repos.

— A la filature de M. Louis Février, rue d'Hem un rattacheur, Louis Hurlisy, 34 ans, demeurant rur Decrême, cour Dubois-Defrenne, blessé à la main droite, 8 jours de repos.

— Chez MM. Béquillart et Scrive, boulevard de Metz, une soigneuse, Nathalie Depelchin, 18 ans, demeurant rue Marengo, blessée gravement à la main droite, dont le médius droit a dû être amputé de deux phalanges.

— Un terrassier, Emile Toulemonde, 67 ans, demeurant rue de la Perche, impasse Beaumarchais, au service de la Ville, blessé au genou droit assez gravement.

— A la fonderie de l'Epeule, rue de Wasquehal, un mouleur, Adolphe Grégoire, 17 ans, demeurant rue Villars, blessé au pied gauche. 15 jours de repos.

— Aux ateliers de M. Crépelle-Fontaine, rue de Tourcoing, un frappeur, Louis Vandall, 20 ans, demeurant même rue, blessé à la main gauche, 8 jours de repos.

— Un peintre, Georges Depaepe, 37 ans, demeurant rue de la Potennerie, travaillant pour M. Vandorxelaere, rue de Tunis, blessé à l'omoplate gauche. 10 jours de repos.

— Une tricoteuse, Marie Labriffe, 14 ans, demeurant rue de Wasquehal, à Tourcoing, travaillant chez M. M. Ménard, rue de Tourcoing, blessée au pied gauche. 15 jours de repos.

Arrestation mouvementée. — Dans la soirée de jeudi, vers 7 h., le brigadier de police Calame était requis pour se rendre au café de l'Isly, place de la Gare où des jeunes gens causaient du scandale. Trois d'entre eux sur l'invitation du brigadier sortirent de l'établissement. Mais le quatrième, Richard V..., demeurant rue du Coq-Français, s'y refusa d'abord ; puis étant sorti il suivit le brigadier qu'il injuria gravement. Arrêté aussitôt, il a été conduit au dépôt de la rue Saint-Vincent-de-Paul malgré une vive résistance.

Il est défendu de casser les vitres des becs de gaz. C'est pour ce motif qu'une contravention a été dressée à la charge de quatre gamins qui jetaient des pierres dans les vitres des becs de gaz de la rue Jouffroy.

Menus faits. — Un individu sans profession, André Bauduin, 58 ans, demeurant rue du Chemin de Fer, 44, a été arrêté jeudi, rue du Vieil-Abreuvoir pour mendicité et ivresse.

— Une contravention a été dressée par l'agent Bauduin jeudi soir, Grand'Place, à un domestique, Edouard Lefebvre, pour avoir traversé un convoi funèbre avec sa voiture.

— Une sacoche de vélo a été trouvée, vendredi après-midi, place Sainte-Elisabeth, par Victor Houzet, 15 ans, rue Franklin, cour Cromelinck, et déposée au bureau du commissariat de police, place Saint-Elisabeth.

Enterrement du 1er juin. — Dame Mathilde Van Avermaete, 9 heures, Très-Saint-Rédempteur.

Dernier écho des fêtes du Festival. — Nous avions omis de prévenir nos lecteurs que les splendides illuminations des kiosques de la Grand'Place et de la place de la Liberté, qui étaient, certes, un des clous de la fête des 26 et 27 mai, étaient le fait de la Société Electrique du Nord, qui a son siège, 14, rue Voltaire, à Roubaix.

Nous réparons aujourd'hui cette omission et complétons notre information en ajoutant que le courant était fourni par le secteur que la *Société électrique du Nord* exploite rue des Fabricants, et qui éclaire les principales maisons de commerce de cette dernière rue, ainsi que des rues du Bois, Saint-Georges, Neuve et Grand'Place.

Etat-Civil de Roubaix
du 31 Mai 1901

Naissances. — Léon Demarque, rue des Sept-Ponts, fort Masure, 23. — Georges Descamps, rue Blanchemaille. — Simonne Delannoy, rue Cadeau, 85. — Valentine Deltour, rue de Flandre, cour Dearckx, 9. — Gualbert Notebaert, ruelle de Bellon, maisons Foveau, 8. — Julienne Dubois, rue Yolande, 1. — Alice Soudan, rue de Tournai, 20. — Clotilde Lingier, rue Favreul, 20. — Ernest Duhain, rue des Arts, 132. — Jeanne De Buck, rue Monge, 130.

Décès. — Esther De Booman, 24 jours, rue de Lille, cour Motte-Degand, 10. — Léopold Calber, 14 ans, rue de Barbieux. — Marie Poucet, 23 ans, boulevard de Metz, 9. — Charles Merchez, 87 ans, rue Rocroy, cour Loridan, 66. — Marie Dupont, 63 ans, rue Blanchemaille.

WATTRELOS

La réunion mensuelle de la Jeunesse catholique aura lieu demain dimanche après la grand'messe, chez les Frères, rue Saint-Joseph.

Accident de travail. — Un domestique, Charles Cruplant, 32 ans, demeurant à Wattrelos, maisons Vanden Hende, et travaillant à Roubaix, chez M. Aug. Lepoutre, rue Saint-Antoine, blessé à la jambe gauche, 8 jours de repos.

Expulsé. — La gendarmerie a arrêté, vendredi matin, au Moulin Tonton, un chiffonnier, Paul Rumfels, 33 ans, né à Menin, demeurant aux hameaux du Petit-Courtral, à Mouscron, expulsé de France. Cet individu, pour dépister les recherches, voyageait avec une feuille d'étranger au nom de son frère Jean-Baptiste.

Un procès-verbal a été dressé à la charge d'un boucher, Théophile Vandevelde, 35 ans, demeurant à Helchin, Belgique, pour défaut de permis de circuler en France.

Enterrement du 1er juin. — M. François Vanglabeke, 3 h. 1/2, Saint-Maclou.

État-civil de Wattrelos
Du 31 mai

Naissance. — Angèle Vandenbogaerde, Crétinier.

Décès. — François Vanglabeke, 68 ans 7 mois, tisserand, Carluyère. — Désiré Debusscher, 72 ans 8 mois, sans profession, hospice.

CROIX

Révocation de M. Guyot comme secrétaire de la Mairie. — La révocation de M. Guyot comme secrétaire de la mairie de Croix est une chose faite. Quel a été le motif qui a poussé M. Desbarbieux à se séparer de son bras droit ? Nul ne le sait.

Comme la révocation s'est accomplie, dit-on, sans l'avis de l'Administration, on peut s'attendre à des interpellations ! à la prochaine réunion du Conseil municipal.

Attendons !

Avis aux propriétaires de chevaux. — La Mairie nous communique l'avis suivant :

« La revue des chevaux se fera sur la Grand-Place, le mardi 4 juin, à une heure précise.

« Les propriétaires qui auraient changé leurs chevaux au mois de décembre 1900 sont priés d'avertir le plus tôt possible. »

État-civil de Croix
Du 31 Mai

Naissance. — Flore Lenart, rue Chevreul, 4.

WASQUEHAL

Funérailles. — Lundi, à 10 heures, auront lieu les funérailles de M. J.-B. Lepers, père de M. Lepers, conseiller municipal, décédé à l'âge de 93 ans. Le défunt était le doyen d'âge des habitants de Wasquehal ; il fut un des signataires de l'adresse des nonagénaires à S. S. Léon XIII. Nous recommandons son âme aux prières de nos lecteurs.

Nous présentons aux familles Lepers et Gros-Lepers nos chrétiennes condoléances.

La ducasse de la commune aura lieu dimanche prochain.

Enterrement de samedi. — A 7 h. 1/2, funérailles de Marie Jouret, 88 ans, quartier du centre.

LANNOY

Fête de Jeanne d'Arc. — C'est dimanche prochain que se célébrera la fête annuelle de Jeanne d'Arc.

A cette occasion l'heure des messes sera un peu modifiée. Elles auront lieu, la première à 6 heures, la grand'messe à 9 heures, et la messe de Jeanne d'Arc à 11 heures.

La Musique municipale s'y fera entendre et exécutera les morceaux suivants :

1° Les Francs Juges, de Berlioz; 2° Obéron, de Weber.

Le Sermon de circonstance sera donné par un professeur de l'Institution du Sacré-Cœur, de Tourcoing. Des places seront réservées dans le chœur de l'église pour les membres de la Municipalité.

La population est invitée à pavoiser en l'honneur de Jeanne d'Arc.

A l'école catholique. — Le Comité de l'Association des anciennes élèves des Religieuses, a organisé pour lundi prochain dans la soirée une grande tombola en faveur des enfants des classes gratuites libres. Chaque enfant gagnera son lot. Nous ne pouvons que féliciter ce Comité de son zèle et de son intelligente initiative.

TOURCOING

Les annonces et réclames sont reçues : 85, Rue des Ursulines

Les funérailles de Mme veuve Jombart-Cospain, mère de M. le chef d'escadron Jombart et belle-mère de M. Delepoulle-Jombart, président du Conseil de fabrique de Saint-Christophe, ont eu lieu, devant une nombreuse assistance, jeudi matin, en l'église Saint-Christophe. La levée du corps a été faite par M. le chanoine Vanbockstael, doyen de la paroisse, qui a également donné l'absoute. M. l'abbé Davril a officié.

Le deuil était conduit par les fils et gendre de la défunte. Nous avons remarqué dans l'assistance plusieurs notabilités du monde militaire et savant de Lille, entre autres M. le général Ferré, chef de l'état-major du 1er corps d'armée, MM. les chefs d'escadron Compagnon et Léorat, MM. Beuchat, officier d'administration principal, Hocq, officier d'administration de première classe ; Bontemps, capitaine d'état-major ; Manoha médecin-major ; Christiaens, lieutenant au 43e d'infanterie, puis MM. Vandame, conseiller général ; Basquin, Reuflet, Danchin, Gand, avocats ; les docteurs Eustache et Bédard, professeur à la Faculté catholique, etc.

Nous recommandons l'âme de la défunte aux prières de nos lecteurs.

Accidents de travail. — Noël Losfeld, 15 ans, bacleur, demeurant à la Marlière, s'est *contusionné la tête contre un métier. Repos de* 8 jours. Soins du docteur Cuisset.

— Vital Devos, 48 ans, chaudronnier, demeurant rue du Levant, 171, a été blessé au poignet droit par la chute d'une tôle. Soins du docteur Bernard ; incapacité de travail de 8 jours.

A l'Institut Pasteur. — Le vieillard de 78 ans, M. J.-B. Ducatteau, mordu, jeudi, par un chien suspect de rage, a été envoyé, hier, à l'Institut Pasteur, à Lille, pour y suivre le traitement préventif.

L'incident de la filature Jovenlaux va se terminer en « queue de poisson » malgré le tapage dont les socialistes voulaient l'entourer en menaçant le patron d'une grève de tout son établissement. Vendredi, quatre des grévistes sont rentrés et trois nouveaux ouvriers ayant demandé de l'ouvrage, ont été embauchés.

Le conflit peut être considéré comme terminé.

Les arrivages aux Halles de vendredi : flétons, 30 kil.; marée, 1.250 kil.; maquereaux, 850 kil.; laitues, 500 kil.; asperges, 115 bottes; pommes de terre vieilles, 1.500 kil.; pommes de terre nouvelles, 1,000 kil.; légumes divers, 75 paniers.

Etat-Civil de Tourcoing
du 31 mai 1901

Naissances. — Lucien Boscart, rue de l'Espérance, 15. — Jean Montois, rue Desurmont, 59. — Emile Coene, rue de Menin. — Firmine Derinck, rue Saint-Joseph. — Eugène Duthilleul, rue de la Tossée.

Décès. — Henri Leroy, 17 jours, rue Madagascar, 25. — Henri Lauille, 2 ans, rue de Fleurus, 6. — Marie Maerckaert, 77 ans, rue de Lille, 121. — Henri Vandekerckhove, 2 jours, rue du Dahomey, 119.

LILLE

Aux Sourdes-Muettes et Aveugles DE LILLE

Lundi dernier avait lieu à l'Institution des Sourdes-Muettes et Jeunes Aveugles de Lille, rue Royale, la cérémonie de la Première Communion. Les parents y assistaient.

Rien de plus émouvant que la vue de ces petites déshéritées de la nature qui ce jour-là paraissaient si heureuses.

Chaque petite aveugle était conduite par une petite sourde-muette.

Le spectacle était surtout touchant lorsque les communiantes sourdes-muettes récitèrent les actes.

Tout du reste, dans cette cérémonie, suscitait l'émotion des personnes présentes. Le sermon du prêtre, mimé par la sœur pour les sourdes-muettes, alla à tous les cœurs.

Des cantiques furent chantés par les jeunes aveugles avec une finesse et une précision remarquables.

Après la cérémonie, les assistants furent autorisés à visiter la maison et ils se retirèrent émerveillés des choses étonnantes dont sont capables les religieuses pour l'instruction et l'éducation des sourdes-muettes et des aveugles.

Le Drame de Canteleu

L'émotion causée dans notre région par cet horrible drame est loin d'être calmée.

Les recherches faites dans le canal à l'effet de découvrir le cadavre de Mme Dhondt et celui de sa fille sont jusqu'à présent restées sans résultat.

Les funérailles des deux petits garçons auront lieu aujourd'hui samedi, à 10 heures, en l'église de La Madeleine. L'assemblée à la Morgue.

Accident mortel. — Hier soir, vers 5 h. 1/2, quai de la Basse-Deûle, une pensionnaire de l'Hospice Général, Sophie Bocquillon, 76 ans, a été renversée par la voiture de M. Carrette, de Wattignies. Transportée à l'Hospice, elle n'a pas tardé à y succomber à la suite d'une commotion cérébrale.

Accident. — Hier, à 4 h. 1/2 après-midi, Antoine Lefranc, charretier, passait rue Pierre-Legrand, conduisant un camion chargé de balles d'étoupes lorsqu'une partie du chargement s'écroula sur la chaussée. Un passant M. Edouard Denecker, 59 ans, menuisier, 35, rue Henri-Kolb, a été pris sous l'éboulement.

Dégagé aussitôt, Deneker, qui est légèrement contusionné, a été reconduit chez lui après avoir reçu les soins de M. le docteur Vanheuverswyn.

Renversé par un automobile. — Désiré Ramart, rue Malakoff 22, a été, à l'angle des rues Pierre-Legrand et Guillaume-Werniers, renversé par un automobile. Les blessures sont peu graves.

Le feu. — Hier à 4 h. après-midi, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Théophile Dewever, rue Courmont 5 au premier étage. Les dégâts sont insignifiants.

Un homme qui se jette dans la Basse-Deûle. — Hier soir, vers 7 h. 1/4, un individu paraissant pris de boisson, s'est jeté dans la Basse-Deûle en face du Palais de Justice. Retiré à l'aide d'une perche par des passants, MM. Delmotte, fabricant de jalousies, quai de la Basse-Deûle, 28 et Courtecuisse, entrepreneur de peinture, rue de Gand, 22, l'ivrogne a été transporté sans connaissance au poste de la place Saint-Martin, où après avoir repris ses sens il a déclaré se nommer Edouard Sloves, 57 ans, cabaretier, 53, rue Jacques-Lefebvre, à La Madeleine.

L'épuration des remparts. — La nuit dernière les agents de sureté en patrouille dans les remparts de la porte Louis XIV, ont surpris des vagabonds couchés dans des casemates. Ces vauriens, Adolphe Grare, 18 ans, Pierre Delmer, 20 ans, Jules Creton, 17 ans, Louis Baron, 18 ans, Louis Delebarre, 17 ans et Léon Darras, 28 ans.

Un autre individu, Achille Mathieu, 20 ans, trouvé couché dans une voiture de déménagement a également été arrêté.

Réunion Eucharistique d'Haubourdin

Contrairement à l'indication portée sur les invitations, la réunion eucharistique annuelle pour l'arrondissement de Lille, se tiendra cette année à Haubourdin, les dimanche 30 juin et lundi 1er juillet, sous la présidence de M. le chanoine J. Didiot, de la Faculté de Théologie.

Une séance où on s'occupera spécialement des Confréries se tiendra le dimanche 30 juin, à cinq heures, au local des Œuvres, situé en face de l'église, et sera suivie d'un salut solennel avec prédication et procession du Très-Saint Sacrement. La grande nef sera réservée aux membres des Confréries.

La Madeleine. — L'état de M. Verbrugghe, qui eut la clavicule gauche brisée à Berkem, dans la nuit de mardi à mercredi, est assez satisfaisant. M. Verbrugghe prétend ne pas connaître son agresseur.

Marcq-en-Barœul. — Le Conseil municipal se réunira samedi 1er juin, à huit heures du soir, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : Eglise à Rouges-Barres. — Adjudication pour charbon. — Soutiens de famille. — Commissaire de police. — Directeur du cimetière. — Sapeurs-pompiers. — Nomination de deux conseillers pour choix des hommes. — Service d'ébouage au Pont. — Prestations en nature. — Budgets.

Lesquin. — Un sieur Parys, serrurier-poêlier, à Lesquin, quartier de la gare, s'amusait au cabaret tenu par M. Delesalle, avec un revolver chargé. Malheureusement, Parys, qui était dans un état d'ivresse assez prononcé, manœuvra mal son arme et une décharge lui traversa le poignet.

Le garde-champêtre Goubelle a confisqué le revolver.

Un médecin, appelé, n'a pu encore extraire la balle.

— A la Société franco-américaine, un ouvrier de Fretin a eu la jambe fracturée, par la chute d'une pièce de tôle ; il a été conduit à l'hôpital Saint-Sauveur, à Lille.

Comines. — *Incendie.* — Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers onze heures, un incendie a détruit la maison habitée par M. D. Morant. Ce dernier n'a eu que le temps de se sauver avec sa famille. Tout son mobilier et ses vêtements sont brûlés et malheureusement il n'y a pas d'assurance.

La maison appartient à M. Verbaeghe et est située gravier de Sainte-Marguerite.

Les pompiers sont accourus mais tout était tombé. Il n'y a pas d'accident de personne.

ARMENTIÈRES

LES ÉLECTIONS AU CONSEIL GÉNÉRAL

Candidats socialistes

Le citoyen Sohier n'est pas gai. — Nous l'avons vu mercredi matin à la mairie d'Armentières : il paraissait plutôt triste. C'est que vous ne savez pas... le citoyen Daudrumez a été désigné par le comité central du Parti ouvrier d'Armentières, comme candidat aux élections.

Et Sohier, qui briguait cet honneur !! Vite, les autres comités du Parti ouvrier du canton sont convoqués pour dimanche prochain et le maire d'Houplines sera le candidat proposé, le bourgeois Daudrumez ne leur convenant pas.

Il y aura donc deux candidats socialistes. Nous allons rire. Pourvu qu'ils ne mènent pas leurs troupeaux en guerre l'un contre l'autre : Nous aurions le spectacle de deux villes voisines et... ennemies !

DUNKERQUE

Un mendiant assommé à Bergues

Paul Lancet et Jean Vanpens, deux jeunes gens de 18 à 20 ans, rencontrant sur la route de Quaedypre, un mendiant bien connu, Bastien Mysoot, qui était en état d'ivresse, se prirent de querelle avec lui.

Mysoot fut brutalisé et jeté contre le mur de la ferme Braems où il resta sans mouvement.

Son frère, Cô Mysoot accourut et releva le blessé qui fut transporté à l'hôpital de Bergues.

Les médecins pensent que le malheureux a le crâne fracturé.

Son état est désespéré. La gendarmerie fait une enquête.

La Vitaline, tonique agréable reconstituant par excellence, [illegible]

DOUAI

L'élection dans le canton Ouest. — Les électeurs du canton Ouest de Douai auront à choisir un conseiller d'arrondissement. Deux candidats sont en présence : M. Alph. Pasquet, riche industriel, maire de Fiers-en-Escrebieux, présenté par la Ligue Républicaine, et M. Delplanque, entrepreneur à Douai, présenté par le Cercle démocratique.

M. Pasquet promet de marcher comme son député M. Debève, c'est-à-dire qu'il sera le très humble serviteur du ministère Waldeck-Rousseau. Il marche d'accord avec les socialistes de Pont-de-la-Deûle. C'est un jacobin sectaire.

M. Delplanque est de même farine.

Ces deux messieurs n'auront pas de concurrents. Car le Parti Républicain libéral ne présente pas de candidat. Pour eux la consigne est de ronfler et de s'abstenir.

La rentrée des artilleurs. — Le 27e régiment rentrera à Douai, le 5 juin, vers 9 heures du matin, par la porte de Paris; le 15e rentrera le lendemain, à la même heure et par la même porte, avec la musique de l'Ecole d'artillerie.

LA GUÉRISON

de la Goutte et du Rhumatisme a été trouvée dans les *Dragées Beck*, remède inappréciable pour ces maladies si tenaces et si douloureuses.

Cette préparation expérimentée avec beaucoup de soin par les Médecins les plus autorisés a déterminé un nombre considérable de guérisons.

Son succès tient à ce qu'elle est exclusivement composée de sucs végétaux rigoureusement dosés, c'est ce qui explique sa supériorité sur tous les autres produits.

Aussi les *Dragées Beck* sont-elles considérées aujourd'hui comme le véritable spécifique de la Goutte et du Rhumatisme.

On peut se les procurer contre un mandat-poste de 5 fr. adressé à la Droguerie Médicale du Nord, à Le Cateau (Nord).

8 Dr Betanzos.

CAMBRAI

Au voleur. — On a arrêté le nommé Brunerie, soldat de 1re classe au 1er de ligne (caserne Villars), ancien pensionnaire des compagnies de discipline.

Depuis quelque temps déjà dans sa chambrée les portemonnaie disparaissaient comme par enchantement. Quinze au moins avaient manqué à l'appel de leurs propriétaires.

Jeudi, vers une heure du matin Brunerie se promenait en caleçon dans sa chambrée. S'étant approché du lit d'un camarade il lui subtilisa son portemonnaie qui contenait 16 francs. S'étant ensuite approché d'un autre lit, il passe la main sous la paillasse qu'il savait abriter un portemonnaie.

Malheureusement le dormeur s'éveilla et allongea un formidable coup de poing qui va frapper Brunerie en pleine figure.

Le voleur voyant toute la chambrée se mettre en mouvement fit un saut de carpe pour gagner son lit. Pour son malheur il se trompa d'adresse et vint tomber en plein dans le lit d'un autre soldat au grand risque de lui enfoncer la poitrine. Ce dernier le culbuta sur le plancher.

Vous voyez d'ici le brouhaha. Finalement on s'empara de Brunerie et on l'écroua dans la prison de la Citadelle.

Brunerie menait la vie à grandes guides, ce qui étonnait tout le monde et ce qui est d'autant plus étonnant que le vaguemestre a déclaré n'avoir jamais reçu un mandat à son adresse. nie avoir volé les portemonnaie disparus.

REFUSEZ comme faux tous SAVONS DU CONGO
vendus au-dessous de 0,60 le pain

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

Jean-Baptiste LEPERS

Veuf de Dame Catherine-Amélie CATEL, ancien Entrepreneur, décédé à Wasquehal, le 30 mai 1901, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, muni des Sacrements de Notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi** et **Service solennels** qui auront lieu le lundi 3 juin, à dix heures, en l'église de Wasquehal sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière dudit lieu, pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Mairie, à dix heures.

L'**Obit du mois** sera chanté au Maître-Autel de ladite église, le lundi 8 juillet, à neuf heures et demie. 8

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de l'**Obit du mois** qui sera chanté au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Vaast, à Armentières, le lundi 3 juin 1901, à dix heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle

Élise-Julie-Joseph VANOYE
Rentière

décédée à Armentières, le samedi 4 mai 1901, dans sa quatre-vingt-treizième année, administrée des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 1.2j.

POUR VOUS DÉSALTÉRER

immédiatement et agréablement

et vous réconforter en même temps, prenez un verre de **VIN** de

Banyuls-Trilles à l'Eau

Cet excellent apéritif, soigneusement préparé avec du **VIEUX VIN de BANYULS** et le meilleur **QUINQUINA**, et si apprécié par le corps médical tout entier, se trouve dans

TOUS LES CAFÉS et LES BONS ESTAMINETS

Refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette.

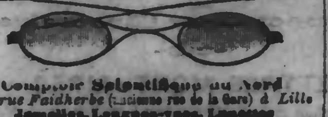

Comptoir Scientifique du Nord
32, rue Faidherbe (ancienne rue de la Gare) *à Lille*
Jumelles, Longues-vues, Lunettes
Pince-nez, etc.
Exécution des ordonnances de MM. les Oculistes
La Maison se charge de toutes les réparations.

Vous souffrez de maux de tête, de pesanteurs d'estomac ; vous avez des insomnies, des migraines et vous en cherchez la cause : une mauvaise digestion occasionne toutes ces douleurs. Une cuillerée à bouche de **Vin Gebert à la Pepsine et à la Diastase**, vous guérira complètement. **Le flacon 3 fr.**

Pharmacie Centrale, de Lille, 28, rue Esquermoise

Cossettes de chicorée

Roulers, 30 mai. — Vieilles 14.75 ; jaunes 14.75 ; disponibles 16.50 ; mai-juin, .. ; nouv. récolte oct.-nov. 17.50.

ÉCHOS

DISTINCTION PONTIFICALE

Nous apprenons avec plaisir que M. Marc Sangnier-Lachaud vient d'être nommé chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand.

Cette nouvelle sera accueillie avec grande satisfaction dans notre région, où le dévoué directeur du *Sillon* compte beaucoup d'amis et où, à diverses reprises, on a pu applaudir son éloquence, qui rappelle le grand avocat, son proche parent.

Nous présentons à M. Sangnier-Lachaud nos vives félicitations.

PASSAGE DES TROUPES

Les cantonnements suivants ont été assignés au 15e et au 27e rég. d'artillerie qui reviennent du camp de Châlons.

1er juin. — 15e : Le Nouvion, Catillon, Landifay, La Hérie la Viéville ; 27e : séjour dans les cantonnements (Vervins, Landouzy, La Bouteille).

2 juin. — 15e : séjour dans les cantonnements; 27e : Bodé, Le Nouvion.

3 juin. — 15e : Issigny-le-Petit, Seboncourt ; 27e : Le Cateau, Estrun, Hordain, Neuvilly, Douchy, Noyelle-sur-Selle.

4 juin. — 15e : Vendhuile, Ligny-en-Cambrésis.

5 juin. — 15e : Sauchy-Cauchie, Sailly, Raillencourt, Ligny-en-Cambrésis.

AU CONGRÈS DES BEAUX-ARTS A PARIS

Dans la séance de mercredi, M. Quarré-Reybourbon, correspondant du Comité à Lille, a été invité à prendre place au fauteuil de la vice-présidence.

Le Rétable de Wattignies

M. Quarré-Reybourbon a communiqué, ainsi que nous l'avons annoncé, un mémoire sur un rétable du XVIe siècle, qui a été acheté, après bien des péripéties, par M. le comte du Maisniel, propriétaire du château des comtes de Lannoy, à Wattignies, près de Seclin.

Réparé, ce rétable a été placé dans la chapelle dite du château en l'église de ce village.

Il est en bois sculpté et polychromé avec soin. La sculpture est peut-être moins remarquable que la peinture ; cependant elle est loin d'être sans mérites. Son origine est allemande ou flamande : il est impossible d'en indiquer l'auteur. Quant à l'âge on peut à première vue reconnaître la fin du XVIe siècle. La date 1588 est gravée sur le côté gauche de l'encadrement.

***

M. Maurice Hénault, correspondant du Comité à Valenciennes, a donné communication d'un travail sur les Danezan, sculpteurs valenciennois du XVIIIe siècle. — La monographie de M. Hénault n'est pas exempte de mélancolie.

Le sculpteur Danezan ne fut pas un favori de la fortune, sa vie fut difficile, mais certaines œuvres de cet artiste existent encore et justifient la notice que M. Hénault a eu l'heureuse pensée de lui consacrer.

CHEMIN DE FER DU NORD

A partir du 1er juin le train no [illegible] partant de Lille à 5 h. 05 soir pour Calais et Boulogne-central, qui a eu lieu actuellement les mercredis entre Lille et Hazebrouck, sera rétabli au service journalier sur tout son parcours.

Le service du 1er juin comporte encore quelques autres modifications qu'on trouvera sur l'horaire des trains en vente dans nos bureaux.

Chronique des Sports

CLUB HIPPIQUE DE ROUBAIX

Si le temps reste beau, ce qui est à espérer, le Concours hippique de dimanche et lundi sera non seulement un succès, mais bien un triomphe pour le Club Hippique de Roubaix. Le nombre des engagements dépasse toutes les espérances; plus de cinquante chevaux sont engagés dans les épreuves d'obstacles et des lauréats des concours hippiques de Paris et de Bruxelles sont inscrits au programme.

Tous les régiments de cavalerie seront dignement représentés. Cinq officiers belges de l'Ecole d'équitation d'Ypres prendront part au concours.

Jamais le Club Hippique n'a obtenu autant d'empressement de la part des sportsmen ; aussi le concours de cette année n'aura jamais été aussi brillant.

La Compagnie des Tramways organise, pendant les deux journées du concours, un service spécial : Départ de la Place de Lille toutes les demi-heures et de la Place de Roubaix tous les quarts d'heure.

LA COURSE BRUXELLES-ROUBAIX

Cette épreuve sera courue sous les règlements de l'Union vélocipédique de France et en tenant compte des observations qui suivent :

La course est ouverte à tous les coureurs munis d'une licence professionnelle délivrée par l'U. V. F. ou par une fédération affiliée à l'Union Cycliste Internationale. Pour rendre la course accessible à tous, l'entraînement par bicyclette sera seul permis et les suiveurs en automobile ne seront pas tolérés. Les changements de machines seront permis.

Il est recommandé aux coureurs français de faire plomber leur machine par la douane française et aux coureurs belges de se procurer une carte d'identité d'une société de tourisme reconnue par la douane française, afin d'éviter les formalités douanières au passage de la frontière. Ces recommandations s'appliquent également aux entraîneurs. Il ne sera tenu aucun compte des temps d'arrêt nécessités par l'accomplissement des formalités de douane.

Les coureurs porteront un brassard blanc avec leur numéro d'inscription. Ils devront descendre de machine et signer aux trois contrôles fixes. Il sera en outre établi trois contrôles volants. Les contrôleurs porteront un brassard rouge. Toutes les contestations seront jugées par le jury de la course. Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les accidents qui pourraient se produire.

L'itinéraire et les contrôles. — Voici l'itinéraire détaillé de la course avec la désignation des contrôles :

Bruxelles (porte d'Anderlecht, pont du canal) Brucom, 10 kilomètres, Hal (contrôle volant) 13, Saintes 20, Bierghes 22, Enghien (contrôle fixe, grande-Place) 29, Bassilly 30, Ghislenghien 39, Ath (contrôle fixe, café de la Nation, grande-place) 48, Ligne 54, Leuze (contrôle volant, café du Centre, grande-Place) [illegible] 70, Tournai (contrôle volant, hôtel des Neuf-Provinces, place Crombez) 78, Froyennes 81, Templeuve 87, Toufflers (contrôle fixe à la frontière, bureau de douane) [illegible], Lannoy [illegible], Hempempont 97, Vélodrome de Roubaix (contrôle d'arrivée) 100.

Le départ sera donné à une heure de l'après-midi, pour que les premiers arrivés aient lieu au Vélodrome vers quatre heures. Les coureurs devront terminer le parcours par six tours de piste, soit deux kilomètres. Les contrôles seront assurés, le long de la route, par les délégués du T. C. B. et de la L. V. B. et les sociétés cyclistes. Des affiches de direction renseigneront les coureurs sur l'itinéraire.

CONGRÈS AGRICOLE

Un Congrès toujours intéressant et qui paraît ne devoir pas l'être moins cette année, c'est le congrès ou réunion annuelle des Associations agricoles de la Flandre qui doit se tenir lundi prochain 3 juin à Hazebrouck, sous la présidence de M. l'abbé Lemire. Rien de suggestif comme son programme.

Tout d'abord un coup d'œil sur les associations de la région.

Les Mutualités

Tour à tour vont défiler les présidents ou secrétaires des Mutualités contre la mortalité du bétail, de Staple-M[illegible], Ochtezeele. Curieux leurs rapports basés sur des faits. « Voilà autant d'années que notre association existe, nous avons rencontré telle ou telle difficulté, nous avons obtenu tel résultat. » — Chacun écoute, et se demande quel sera le brave qui se mettra en avant dans son village et dira : Suivez-moi : Au village voisin, on a réussi, nos camarades fermiers comme nous, ont assuré leurs bêtes, pourquoi n'assurerions-nous pas les nôtres.

Et chaque année, au congrès, on compte une association nouvelle ou une près de se fonder.

Bien originale la mutualité d'épargne de Wallon-Cappel. On sent qu'il y a pour la diriger, l'entraîner et la soutenir de vaillantes mains et de braves cœurs.

Mais on ne s'arrête pas en si bonne route. Les fermiers de Flandre, groupés pour des intérêts moindres, s'uniront tout-à-l'heure pour l'assurance de leur ferme contre l'incendie. Hardi, les gas, vous auriez pu, avec la somme de vos primes, payer dix fois tous les incendies que vous avez eus, et il vous resterait tout un fonds de réserve pour alimenter une caisse de Crédit agricole.

Le Syndicat agricole de Bailleul nous dira des choses très instructives sur sa mutualité contre les accidents du travail agricole.

Qui nous parlera des sociétés de secours mutuels à la campagne? Il en existe pourtant, mais leur nombre est trop restreint.

« On a peine à comprendre, disait il y a